

Commission Départementale d'Aménagement Commercial de la Sarthe

RÉCAPITULATIF DU DOSSIER

Autorisation tacite du 14 novembre 2011

(sous réserve des délais de recours)

Demandeur :	SAS DEMARET, représentée par M. Thierry SAMELE Siège social : Magasin SUPER U ZAC de la Prairie des Moulins Rue du Sablon 72380 SAINTE JAMME SUR SARTHE
Nature du projet, surface de vente, situation géographique :	d'extension d'un ensemble commercial « SUPER U » d'une surface de vente existante de 3.046 m2, demandée de 732 m2 et future totale de 3.778 m2, situé à SAINTE JAMME SUR SARTHE – RUE DU SABLON
Décision de la C.D.A.C.	ACCORD TACITE FAVORABLE